CONSEIL MUNICIPAL DU 8 mars 2019

Membres du conseil:

NOM	PRENOM	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATION
ROELS	PASCAL	X		
PRUVOST	NATHALIE	X		
BURLION	VALERY	X		
CATHIER	CHRISTOPHE		X	Nadine BRICOUT
DYPRE	FRANCK	X		
WALLEZ	ODILE	X		
SUXDORF	RICHARD		X	Franck DYPRE
BRICOUT	JEAN CLAUDE		X	
BRICOUT	NADINE	X		
BLARY	GUISLAINE		X	
RICHARD	JEREMY	X		
HIRON	JEAN PIERRE	X		
QUENNES ON	WILFRIED		X	Jérémy RICHARD
GOBERT	DIDIER	X		
DEKENS	JEAN FRANCOIS	X		

Secrétaire de séance : Nadine BRICOUT

DEROULEMENT DE LA SEANCE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 février 2019 : Approbation par 8 pour et 5 abstentions.

1. Travaux de remplacement de la chaudière de la mairie: Demande de subvention du Conseil Départemental au titre du dispositif « Aide Départementale aux Villages et bourgs »

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de remplacement de la chaudière de la mairie.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- S'engage à réaliser ces travaux et son inscription au budget
- sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre du dispositif « Aide Départementale aux Villages et bourgs »
- Approuve les modalités de financement suivantes :

Coût total HT: 8 057,00 € HT

Coût total TTC 9 668,40 € TTC

- -Subvention Conseil Départemental 40 % 3 222,00€
- -Solde commune financement assuré de la manière suivante : (Autofinancement) : 6 446,40 TTC

- Autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.
- 2. Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2018.

Il est donné lecture du Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur Municipal, le Trésorier de CAUDRY.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018, le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part, par 8 voix « POUR » et 5 abstentions.

3. Compte Administratif 2018

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Valéry BURLION, 2ème adjoint, délibère sur le compte administratif de 2018, dressé par Monsieur Pascal ROËLS, Maire (qui sort de la salle et ne prend pas part au vote), lequel se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :

En recettes	542 723.71€
En dépenses	423 752.34€
Excédent de clôture	+ 118 971.37€

Section d'investissement

En recettes	137 740.88 €
En dépenses	198 344.24 €
Déficit de clôture	60 603.36€

Excédent global de clôture 58 368.01 €

Après s'être fait présenter le compte administratif, le conseil donne acte au Maire, de la présentation faite du compte administratif, par 7 voix « POUR » 1 voix « CONTRE » et 5 abstentions.

4. AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018

Résultat de l'exercice 2018	
	110 405.19
Résultats antérieurs reportés	
	8 566.18
Résultat à affecter = (hors restes à réaliser)	
EXCEDENT AU 31/12/2018	
	+ 118 971.37

Solde d'exécution d'investissement (précédé de + ou -) au 001	-49 102.37
Solde des restes à réaliser d'investissement	-11 500.99
Affectation en réserves au 1068 en investissement	60 603.36
Report en fonctionnement R 002	58 368.01

Voté par voix 8 « POUR » et 5 abstentions.

Fin de la séance 19 h 50.